

A REMPLIR EN LETTRES CAPITALISÉES et à renvoyer à votre Club accompagné du chèque de règlement à l'ordre du club.

M. Mme Mlle

NOM et PRENOM _____

DATE DE NAISSANCE (Obligatoire) _____

N° CHEF DE FAMILLE DU MEME CLUB _____

CATEGORIE _____ Si catégorie C ou E

ADRESSE _____

LOCALITE _____

CODE POSTAL /VILLE/ PAYS _____

E-MAIL _____

TELEPHONE pers. à prévenir en cas d'accident _____

TELEPHONE Mobile _____

TELEPHONE Domicile _____

TELEPHONE Travail _____

Désire s'abonner à : La revue "La Montagne et Alpinisme" (France 17 Euros / Etranger 22 Euros)

Autres revues (se renseigner auprès du club)

Souhaitez-vous recevoir par courriel la revue de votre club ?

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES :

Cochez les activités pratiquées* (*sans incidence sur l'assurance) :

- 1.Alpinisme 5.Randonnée 9.Ski de montagne
 2.Canyon 6.Raquettes 10.Spéléologie 13.Vélo de Montagne
 3.Cascade de glace 7.Ski Alpin 11.Surf des neiges 14.Sports Aériens**
 4.Escalade 8.Ski nordique 12.Télémark

- Adhèrent CAF Presse écrite
 Salon/Manifestation Professionnels de la montagne
 Radio Refuges
 Site Internet CAF TV
 Autres : Sans réponse

Si vous ne souhaitez pas recevoir d'informations des partenaires de la fédération, cochez ici

Pratiquez-vous de la compétition ? OUI NON

Autres Activités Club :

**Parapente, aile delta monoplace ou biplace, paralpinisme.

POUR UNE MUTATION ou UNE DOUBLE AFFILIATION

Joignez votre appel de cotisation ou remplissez le formulaire ci-dessous. Il est indispensable d'avoir les références de votre ancien club :

N° LICENCE : _____ CLE : _____ DATE D'ADHÉSION A LA FÉDÉRATION : _____

Abonné à la revue La Montagne et Alpinisme OUI NON

La cotisation de l'exercice en cours a déjà été payée à l'ancien club : OUI NON

Si OUI, éventuellement changement d'état civil : _____

POUR UN CHANGEMENT DE CATÉGORIE

Nouvelle catégorie : _____

Éventuellement si C ou E, N° licence _____

Le paiement de la cotisation de l'exercice en cours est antérieur à ce changement :

OUI NON

Je déclare avoir été dûment informé par la Fédération Française des Clubs Alpins et de Montagne de l'intérêt de souscrire la couverture Assurance de Personne et Assistance Secours facultative mise en place pour le compte des adhérents et figurant sur la notice d'information assurances dont j'ai pris connaissance. Celle-ci couvre les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut m'exposer et comprend l'individuelle-accident, l'assistance rapatriement, les frais de recherche et de secours dans les limites indiquées.

J'accepte l'assurance de Personne et Assistance Secours France, Union européenne & Maroc proposée par la FFCAM (cf notice) au tarif de 21,20 €.

Je refuse l'Assurance de personne Personne et Assistance Secours France, Union européenne & Maroc dans ce cas je déduis 21,20€ de ma cotisation totale.

En cas de souscription différée son coût sera majoré de 1 € pour frais de gestion.

Je veux souscrire en plus de l'Assurance de Personne et Assistance Secours France, Union européenne & Maroc, une assurance Individuelle Accident

Renforcée (cf notice) (règlement complémentaire de 51,00 euros) (1).

Je veux étendre en plus de l'Assurance de Personne et Assistance Secours France, Union européenne & Maroc, mon assurance complète au Monde

Entier (RC+AP) (règlement complémentaire de 70,50 euros) (1).

(1) Dans ces deux cas : - Soit je paie en ligne sur <https://extranet-clubalpin.com/assurance/> (prise d'effet immédiat)

- Soit je remplis le formulaire joint à la notice (et disponible sur www.clubalpin.com) et je l'envoie accompagné de la photocopie de ma licence 2011/2012 et de son règlement par chèque à l'ordre de Gras Savoye Montagne Service FFCAM 3B rue de l'Octant - BP 279 - 38433 Echiroles Cedex (prise d'effet à la réception du formulaire).

CERTIFICAT MEDICAL de non-contre indication à la pratique des sports de montagne (obligatoire pour les nouveaux adhérents)

à fournir impérativement avec la présente fiche

(**) Adhèrent ou représentant légal pour mineur

L'inscription ne sera effective qu'à la réception du paiement conforme à l'engagement daté et signé.

CADRE RÉSERVE AU CLUB

Cotisation fédérale + Responsabilité Civile

Cotisation club

Droit d'entrée club

LICENCE

Revue La Montagne et Alpinisme

Assurance de Personne et Assistance Secours

Autres revues

Activité club

TOTAL

Votre inscription est à adresser au club :

Mode et date de règlement

Inscription par correspondance, pliez en trois volets, glissez dans une enveloppe à fenêtre.

Le document fait l'objet d'un traitement informatique. Conformément à l'art. 27 et suiv. de la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant. Seul opposition de votre part, vos nom, prénom et adresse peuvent être utilisés à des fins de prospections commerciales.

Les assurances attachées à l'adhésion de la FFCAM prennent effet dès le versement de la cotisation et cessent au 31 octobre 2012. Le renouvellement de cette adhésion pourra se faire dès réception de l'appel de cotisation en tout ou partie.